

Initiatives ministérielles

Il est indéniable que le gouvernement a harcelé, provoqué les fonctionnaires, qui se retrouvent dans une situation pénible non pas par leur faute, mais à cause du gouvernement, uniquement. La Commission des relations de travail dans la fonction publique a dit que le gouvernement n'avait pas négocié de bonne foi.

M. O'Kurley: Elle n'a pas dit cela.

M. Gauthier: Lisez la décision. Je peux vous la citer. À la page 10, on lit ceci, entre autres: «La Commission est d'accord, en général, avec l'opinion exprimée dans les causes précitées. L'obligation prévue par la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique de négocier de bonne foi et de faire tout effort raisonnable pour conclure une convention collective n'est pas essentiellement différente pour cet employeur-ci de ce qu'elle est pour les autres employeurs relevant d'autres compétences. . . »

Que vous aimiez cela ou non, la Commission des relations de travail de la fonction publique a dit clairement, si j'ai bien entendu, en français et en anglais, que le gouvernement n'avait pas négocié de bonne foi.

Je reviens à ma première idée. Le gouvernement Mulroney a détruit toute possibilité de paix entre les employeurs et les employés dans un avenir rapproché. De plus, il a renoncé à négocier de bonne foi avec ses employés. À mon avis, il a délibérément provoqué la fonction publique du Canada.

[Français]

Des milliers de fonctionnaires, monsieur le Président, d'employés loyaux et compétents sont touchés par ce projet de loi. Cela inclut les commis, secrétaires, bibliothécaires, agents d'information.

Je voudrais revenir aux trois ou quatre points qu'on a soulevés ce matin. On a parlé de l'équité salariale. C'est quoi cela, l'équité salariale, monsieur le Président? J'ai une définition ici. Équité salariale: il s'agit de l'obligation de verser le même salaire aux femmes qu'aux hommes d'une même organisation, s'ils effectuent un travail jugé de valeur égale. La valeur du travail doit être basée sur une combinaison des facteurs suivants: 1) la compétence et la connaissance; 2) l'effort physique et mental; 3) la responsabilité; et 4) les conditions de travail.

Or, monsieur le Président, on a tout ce problème de compensation salariale régionale. Un électricien au service de la Fonction publique du Canada touche 3,94 \$ de

moins à Saint-Jean, Terre-Neuve, que celui de Victoria en Colombie-Britannique. Le salaire d'un pompier de première classe dans un aéroport fédéral est de 8 000 \$ par année moins élevé que celui dans une municipalité canadienne.

L'autre item touche la sécurité d'emploi. Les gens disent, et c'est l'annonce du gouvernement, qu'ils ont une certaine sécurité d'emploi. Monsieur le président, tout le monde sait qu'il y a eu 13 000 postes d'éliminés depuis 1985. Le gouvernement dépense 5 milliards de dollars pour la sous-traitance de services sans savoir si la sous-traitance de ces services est rentable. Essayez de trouver, essayez de comptabiliser la sous-traitance dans les livres du gouvernement. Je défie n'importe quel député, et même le président du Conseil du Trésor de me dire où l'on peut trouver la note finale de la sous-traitance. Les syndicats disent 5 milliards, cela pourrait être probablement beaucoup plus que cela. Il est impossible, dans l'état actuel des choses, de pouvoir déterminer clairement ce que c'est. Même les comptes publics que je préside ont essayé. Ils ne sont pas capables, parce que les livres sont tenus de façon à rendre presque impossible la comptabilité claire et précise sur la sous-traitance.

Monsieur le président, en ce qui touche le coût de la vie, les fonctionnaires comme nous tous se sont vu taxés par ce gouvernement depuis la venue au pouvoir des *Tories*, en 1984. Cela fait sept ans! L'indice du coût de la vie a augmenté de 5,8 p. 100 depuis septembre 1990. Le coût de la vie, les taxes, les impôts augmentent aussi pour les fonctionnaires comme pour tout le monde. Le budget salarial du gouvernement, incluant les bénéfices marginaux, mais excluant les Forces armées, est de 12 milliards de dollars par année; celui des fonctionnaires représentés par l'Alliance est de 4,8 milliards, ce qui représente moins de 3 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral. Ceux en grève actuellement représentent, monsieur le président, moins de 3 p. 100 de l'enveloppe salariale.

À eux seuls, les intérêts sur la dette se chiffrent à 41 milliards de dollars par année. On en a parlé de la dette, la semaine passée, et j'invite les gens qui veulent s'intéresser à ce sujet-là à lire le *hansard* de la semaine passée, vous allez en avoir pour votre argent!

Monsieur le Président, 67,9 p. 100 de ceux qui gagnent moins de 30 000 \$ dans la fonction publique du Canada sont des femmes. Soixante-huit p. 100, monsieur le président! Cinquante p. 100 des membres de l'Alliance de la Fonction publique gagnent moins de 27 000 \$ par année.